

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	8
Nombre de membres ayant donné pouvoir	0

Délibération n° : 21.05.06

Date de convocation : 31 août 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt et un
Le 7 septembre à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel	X		
DE LESCURE Jean	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul		X	
JEANJEAN René	X		
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul		X	
RECOULIN Isabelle		X	
ROUX Christian	X		
SAINT-LÉGER Francis		X	
TUFFÉRY Julien		X	

ENVIRONNEMENT

Réalisation d'une étude Modecom et demande de financement ADEME/Région

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau Syndical que la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte a fixé des objectifs ambitieux de réduction des déchets qui, couplés aux augmentations prévisibles des coûts de traitement, incitent à rechercher des pistes de progression pour orienter chaque type de déchets vers la filière de valorisation optimale, et ainsi mieux maîtriser ces coûts.

Le SDEE dispose d'ores et déjà de différents indicateurs, comme le suivi mensuel des tonnages collectés en ordures ménagères résiduelles (OMr), en collecte sélective verre, papier, emballages et textiles, ainsi que les tonnages des différents flux issus des déchèteries. Cependant, ces indicateurs donnent des informations quantitatives mais ne répondent pas aux questions qualitatives :

- ✓ que reste-t-il dans les bacs d'ordures ménagères résiduelles ?
- ✓ quel est le gisement concerné par les filières REP (responsabilité élargie du producteur) existantes et à venir ?
- ✓ quel est le gisement restant à valoriser (biodéchets, recyclables, ...) ou pouvant faire l'objet d'actions de prévention ?

Afin d'apporter les éléments de réponses à ces questions, il est proposé de réaliser une campagne de caractérisation des OMr et des bennes Tout-Venant de déchèteries du département, la dernière campagne datant de plus de 10 ans (2010).

Le budget global de cette étude est estimé à 100 000 € HT et pourrait être financé par l'ADEME et la Région dans le cadre des aides à la réalisation de projets locaux de prévention, gestion, valorisation des déchets et développement de l'économie circulaire. Le plan de financement prévisionnel serait donc le suivant :

- ✓ ADEME / Région Occitanie (70%) : 70 000 €
- ✓ SDEE (30% - fonds propres) : 30 000 €

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

APPROUVE la réalisation de cette étude Modecom ;

SOLLICITE l'aide financière de l'ADEME et de la Région Occitanie ;

DONNE TOUS POUVOIRS à son Président pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette étude ainsi qu'aux demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC

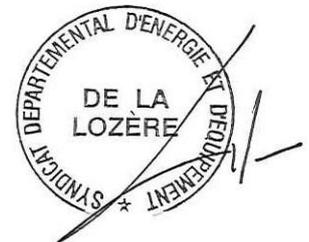


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-25480022-20210909-20210506-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2021



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.